

RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL
Évaluation des programmes des études supérieures
Département de français
Cycle : 2019-2020
Date : 21 avril 2021

I. Programmes évalués

- Maîtrise ès arts (M.A.) en lettres françaises
- Doctorat en philosophie (Ph.D.) en lettres françaises

II. Processus d'évaluation (description de la visite)

- Le rapport d'évaluation final des programmes mentionnés ci-dessus a été rédigé à partir des documents suivants : (a) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire, (b) le rapport des deux évaluateurs externes rédigé à la suite de leur visite virtuelle, ainsi que (c) les commentaires produits par l'unité et la faculté.
- Lors de la visite, les évaluateurs externes ont rencontré la vice-provost des études supérieures et postdoctorales, Claire Turenne-Sjolander, le vice-doyen aux programmes, Marc Charron, le directeur du département, Maxime Prévost, le directeur des études supérieures, Nelson Charest, la future directrice des études supérieures, Claudia Bouliane, l'administratrice des études supérieures, Rachel Fontaine-Azzi, des professeurs réguliers et des étudiants du programme.
- En raison de la pandémie de SRAS-CoV-2, la visite a été réalisée virtuellement. Les évaluateurs externes avaient reçu au préalable un dossier d'autoévaluation complet ayant été approuvé par le comité du programme en juin 2019.
- Les rencontres tenues les 16, 17 et 23 juin 2020 ainsi que le 8 juillet 2020, ont été menées par François Paré de l'Université de Waterloo et Joël Castonguay-Bélanger de l'Université de la Colombie-Britannique.

III. Sommaire des rapports sur la qualité des programmes¹

1. MISE EN VALEUR DES FORCES ET IDENTIFICATION DES DÉFIS

Forces

- Éminence du corps professoral, comme démontré par le recrutement de deux chaires de recherche, importantes subventions de recherche, prix et distinctions, collaborations fructueuses avec des centres de recherche universitaires, caractéristiques qui enrichissent les programmes et permettent aux étudiants de participer activement à la recherche.
- Offre d'apprentissage de très grande qualité, l'enseignement offert est de grande qualité et l'engagement individuel de chacun des professeurs est apprécié par les étudiants.
- Performance des étudiants aux concours de bourses provinciaux (Québec et Ontario) et nationaux.

¹ Basé sur l'ensemble des documents produits dans le cadre du processus d'évaluation.

- Objets d'étude qui sont inscrits au cœur de la mission universitaire et du mandat de l'institution envers la francophonie.
- Bilinguisme des membres et des étudiants des programmes, lequel permet de développer des collaborations et des partenariats avec la communauté et les employeurs.

Défis

- Fractionnement du département ayant un impact sur la vitalité des programmes.
- Réduction des effectifs professoraux au cours des dernières années.
- Offre de séminaires trop étroite et un besoin d'innovation des modes d'enseignement surtout en ce qui concerne les activités professionnalisantes.
- Manque de stratégies pour la communication interne et externe pour appuyer le cheminement des étudiants et pour rehausser la visibilité des programmes afin de promouvoir le recrutement

2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Les objectifs des programmes et les résultats d'apprentissage sont bien définis et clairement présentés. De plus, la direction des programmes est bien consciente de la nécessité d'élargir les objectifs des programmes afin d'offrir des perspectives d'emploi au-delà d'une carrière académique traditionnelle.
- Le rapport d'évaluation externe souligne l'importance des programmes évalués afin de préserver et développer la culture française en Ontario : « Servant de vecteur essentiel en vue du maintien et du développement d'une présence active du français et des cultures francophones sur le campus de l'Université d'Ottawa, le Département de français est à même de mettre en œuvre un certain nombre d'initiatives structurantes d'apprentissage et de recherche dont le plan de l'Université souligne justement l'importance. »
- Les évaluateurs externes constatent « que les propositions avancées dans le rapport d'autoévaluation répondent merveilleusement à certains objectifs clés du nouveau plan stratégique de l'Université d'Ottawa Transformation 2030. » Notamment, « par sa volonté d'optimiser les programmes d'études » et par la création « d'outils facilitant une itération rapide, adaptable, pratique et souple. »

3. CURSUS ET STRUCTURE

- L'enseignement des littératures d'expression française se compare avantageusement à ce que l'on retrouve dans plusieurs universités canadiennes, sauf pour le délaissement de la création littéraire depuis le départ de trois professeurs ainsi que la littérature québécoise laissée sans spécialistes à la suite du départ de trois professeurs.
- La création d'une maîtrise de douze mois est une avenue privilégiée, à la fois par les évaluateurs externes et la direction du programme. Une telle initiative ne requiert pas la création d'un curriculum entièrement nouveau et s'aligne bien avec ce qui se fait ailleurs au Canada dans les départements de français.
- Le rapport d'évaluation externe propose une revalorisation du séminaire qui « devrait comporter également une étude des enjeux auxquels doivent faire face les étudiants du XXI^e siècle : validité et pertinence des réseaux sociaux, statut politique et juridique du bilinguisme dans les lieux de travail, reconnaissance des groupes minoritaires, préparation et présentation de rapports verbaux et écrits, mobilisation des connaissances, cocréation des idées et des concepts en recherche, avenir de l'intelligence artificielle en sciences humaines, statut de la traduction mécanisée, etc. »

- Afin de répondre à la demande étudiante et aux besoins de la société, le rapport d'évaluation externe appuie la proposition de créer une maîtrise avec un cheminement d'enseignement coopératif. On salue aussi les efforts afin d'ouvrir les possibilités de carrière au-delà du professorat et de la recherche. En ce sens, il est important de mobiliser le corps professoral autour de ces discussions puisque les transformations nécessaires auront un impact sur les modes d'enseignement et d'évaluation.
- Une proposition ayant un horizon plus éloigné reçoit elle aussi l'appui des évaluateurs externes. Il s'agit de la création d'une « maîtrise transfacultaire et transdisciplinaire en études de la francophonie ». Ce projet fédérateur pourrait « redonner au département de français sa place de chef de file national dans la recherche de pointe sur les cultures francophones en Ontario et partout dans le monde ».
- Le rapport d'autoévaluation foisonne de propositions réalistes sur le plan des ressources et mobilisatrices tant pour la population étudiante que pour le corps professoral. Cependant, afin de mener à terme tous ces projets, l'unité académique devra procéder à une évaluation sérieuse afin de rationaliser son offre de cours. Il faudra éviter la tentation de tout faire; un problème qui avait d'ailleurs été noté lors de l'évaluation de 2012-2013. Il pourrait y avoir des choix déchirants à faire, notamment par rapport aux programmes en création.

4. ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION

- À la suite de l'évaluation des programmes, il appert que les méthodes d'enseignement, les modalités d'évaluation et le mode de livraison sont conformes à ce que l'on observe ailleurs au Canada.
- De même, la qualité de l'enseignement est bien appréciée par les étudiants, comme le démontrent les données sur l'évaluation de l'enseignement.

5. EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE

- Les étudiants et les professeurs décrivent l'accès à l'information comme un obstacle au cheminement des étudiants. Les évaluateurs externes proposent certaines pistes de solution, comme la création d'un guide départemental et des ateliers offerts à des moments stratégiques. On note également l'importance d'assurer un entretien régulier du contenu du site Web.
- L'excellence en recherche et le colloque annuel sont mentionnés parmi les principaux attraits du Département.
- Tant chez les étudiants que chez les professeurs, il semble y avoir une absence d'esprit de corps, ce qui nuit à l'expérience des étudiants. Plusieurs initiatives mentionnées dans le rapport d'autoévaluation pourraient être mises à profit afin de favoriser les échanges et les rapprochements entre étudiants et professeurs, mais aussi entre les professeurs eux-mêmes. Malgré tout, le taux de satisfaction envers les programmes se montre assez bon, mais les étudiants souhaiteraient une meilleure reconnaissance de l'excellence du Département.

6. ESPACES ET RESSOURCES

- Les discussions ainsi que les données disponibles montrent que les étudiants sont dans l'ensemble satisfaits des ressources physiques.
- Le non-renouvellement de postes a forcé le Département à faire certains choix. Ainsi, l'expertise en création littéraire et en littérature québécoise s'en trouve réduite.
- Bien que le Centre de développement de carrière offre des services à l'ensemble de la population étudiante, le Département de français aurait avantage à évaluer ces ressources

pour s'assurer qu'elles répondent aux besoins de ses propres étudiants. Comme complément, le Département pourrait inviter d'anciens étudiants à donner des présentations aux étudiants actuels afin de leur proposer des modèles de trajectoires professionnelles.

IV. Améliorations aux programmes²

Les programmes ici évalués sont conformes aux exigences de la discipline. Les recommandations suivantes visent à maintenir ou à améliorer le niveau de qualité déjà avéré des programmes.

La numérotation des recommandations suit celle du rapport des évaluateurs externes.

Objectifs du programme, résultats d'apprentissage, mandat et plan scolaire de l'Université

Recommandation 1 : le CÉPÉS recommande que l'unité revoie l'offre de cours dans le contexte de l'état actuel des expertises du Département afin d'assurer une cohérence curriculaire pour les programmes aux études supérieures.

Recommandation 2 : Le CÉPÉS recommande d'explorer l'élaboration d'une maîtrise interdisciplinaire en études de la francophonie, ce qui appuie fortement le mandat de l'Université et relève les forces du Département.

Recommandation 3 : Le CÉPÉS recommande d'inclure des objectifs d'apprentissage qui visent à développer les compétences qui ouvrent les possibilités de carrière au-delà du professorat et de la recherche, ce qui rendra l'offre des programmes plus attrayante et plus pertinente.

Cursus et structure du programme / Curriculum and structure

Recommandation 4 : le CÉPÉS recommande l'élaboration d'une maîtrise à courte durée par cours, pour aligner l'offre des programmes avec ceux offerts ailleurs au Canada.

Recommandation 5 : le CÉPÉS recommande que l'unité remanie le séminaire de méthodologie pour moderniser le contenu pour mieux refléter les enjeux courants.

Recommandation 6 : le CÉPÉS recommande que l'unité explore l'élaboration de stages coop pour favoriser le développement professionnel des étudiants.

Enseignement et évaluation

Recommandation 7 : le CÉPÉS recommande que l'unité explore davantage des options d'apprentissage expérientiel dans le contexte des programmes existants.

Recommandation 8 : le CÉPÉS recommande que l'unité applique des mesures innovantes dans le domaine de l'enseignement pour appuyer les programmes en création littéraire.

Recommandation 9 : le CÉPÉS recommande d'augmenter le nombre de séminaires offerts annuellement pour assurer une formation en lien avec les champs d'intérêt des apprenants.

Expérience étudiante et gouvernance

Recommandation 10 : le CÉPÉS recommande la conception d'un plan de communication entre la Direction de programmes/Bureau des études supérieures et les apprenants incluant retravailler le site Web et le mettre à jour pour faciliter l'accès à l'information critique, pour limiter la frustration auprès des apprenants et professeurs et pour rehausser l'expérience étudiante.

² Basé sur le Rapport des évaluateurs externes.

Recommandation 11 : le CÉPÉS recommande de standardiser les procédures administratives avec des échéanciers transparents (par exemple, l'évaluation de la thèse) pour augmenter l'expérience étudiante.

Recommandation 12 : le CÉPÉS recommande le développement d'activités qui amplifie le sens d'appartenance et l'esprit de corps auprès des apprenants autant que chez le corps professoral.

Recommandation 13 : le CÉPÉS recommande la création d'initiatives qui visent le développement de carrière pour les étudiants de l'unité qui cherchent à mieux comprendre les perspectives professionnelles qui existent pour eux.

ESPACE ET RESSOURCES

Recommandation 14 : le CÉPÉS recommande une réévaluation des ressources administratives mises à la disposition du Département afin de répondre adéquatement à ses besoins.

Recommandation n'ayant pas été retenue

Recommandation # : ...

V. Énumérer la liste des cours non offerts depuis plus de trois ans et les raisons

Tous les cours ont été offerts au moins une fois depuis trois ans.

ou

Recommandation # : ...

VI. Conclusion

Le Département de français offre des programmes de maîtrise et de doctorat en lettres françaises d'excellente qualité, qui répondent aux normes de la discipline. De l'avis des évaluateurs externes, « [l]e Département de français de l'Université d'Ottawa continue de jouer, dans le réseau des programmes en études françaises en Ontario, un rôle-phare sur le plan de la recherche et de l'enseignement ». Tout au long du processus d'évaluation des programmes, l'unité a démontré une ouverture remarquable au changement. Parmi les plus grandes forces des programmes, on note l'éminence du corps professoral démontrée par l'obtention de plusieurs prix et distinctions d'envergure, ainsi qu'un apprentissage de très grande qualité.

L'exercice d'évaluation a permis de confirmer la force et la stabilité des programmes d'études supérieures offerts et d'identifier des recommandations pour leur amélioration continue. Les membres du Comité remercient les évaluateurs externes pour leur évaluation détaillée, les programmes pour la production d'un rapport d'autoévaluation répondant aux exigences du Bureau d'assurance de la qualité (BAQ), ainsi que toutes les parties prenantes impliquées dans ce processus d'évaluation universitaire périodique.

Calendrier et échéances

Un rapport d'étape décrivant les actions réalisées et les résultats obtenus sera soumis au comité d'évaluation avant le 15 juin 2023.

Le prochain cycle d'autoévaluation aura lieu en 2026-2027, et le rapport d'autoévaluation devra être soumis au plus tard en juin 2026.

Réponse de l'unité au rapport d'évaluation externe et plan d'action

Faculté :

- Faculté des arts

Département :

- Département de français

Programmes évalués :

- Maîtrise ès arts (M.A.) en lettres françaises
- Doctorat en philosophie (Ph.D.) en lettres françaises

Cycle d'évaluation :

- 2019-2020

Date :

- 7 octobre 2022

Note :

- **La version finale de ce document sera soumise au Sénat, ainsi qu'au Conseil d'assurance de la qualité, et sera publiée sur le site Web de l'Université.**
- **Rédiger le document dans une seule langue, ici le français. Il sera par la suite traduit en anglais.**

Commentaires généraux :

Le 17 décembre 2021, la direction du programme de Lettres françaises a pris connaissance du rapport d'évaluation externe produit dans le cadre de son évaluation périodique. Nous sommes satisfaits de cette évaluation positive de notre programme d'études supérieures. Puisque le programme d'études supérieures de Lettres françaises s'est engagé à offrir une expérience de formation et de recherche exceptionnelle, nous sommes heureux de constater que les examinateurs externes ont trouvé notre « offre d'apprentissage de grande qualité », ont souligné l'« éminence » du corps professoral et ont remarqué « la performance des étudiants aux concours de bourses provinciaux (Québec et Ontario) et nationaux. Le rapport formule treize recommandations, dont sept sont considérées comme hautement prioritaires. Nous prenons toutes les recommandations au sérieux et nous sommes convaincus que notre programme d'études supérieures sera encore plus fort. Les recommandations et notre réponse sont incluses ci-dessous.

Recommandation 1 : le CÉPÉS recommande que l'unité revoie l'offre de cours dans le contexte de l'état actuel des expertises du Département afin d'assurer une cohérence curriculaire pour les programmes aux études supérieures.

Réponse de l'unité : Le CÉS entreprend une révision profonde de l'offre de cours.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme ?
1	Sonder les professeur.e.s régulier.ère.s du département afin de cibler (1) des séminaires à éliminer de notre offre ; (2) des intitulés et descriptions de séminaires à modifier ; et (3) des séminaires à créer.	Direction des études supérieures et direction départementale	Août 2022	Non
1	Concevoir une nouvelle liste de séminaires offerts par le département (intitulés et descriptions) et la faire approuver par les professeur.es régulier.ères. Notre démarche aura pour principe la convergence des intérêts de recherche qui font la force du département (suivant le point 4.1 « Cohérence du curriculum »). Seront privilégiés l'enseignement de méthodes, de théories et d'outils critiques ainsi que l'évaluation de compétences transversales, de manière à ouvrir nos programmes d'études supérieures à de plus larges et nombreux débouchés professionnels (fonction publique, intervention en milieux culturels, etc.).	Direction des études supérieures et direction départementale	Octobre 2022	Non
1	Préparer des demandes de modifications majeures (création et suppression de séminaires) et mineures (changement d'intitulés et de descriptions de séminaires).	Direction des études supérieures et direction départementale Analyste du curriculum et des résultats d'apprentissage, Cabinet du vice-Provost, études supérieures et postdoctorales	Décembre 2022	Oui

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 2 : le CÉPÉS recommande d’explorer l’élaboration d’une maîtrise interdisciplinaire en études de la francophonie, ce qui appuie fortement le mandat de l’Université et relève les forces du Département

Réponse de l’unité : LE CÉS compte explorer la possibilité de la création, en partenariat avec d’autres départements de la Faculté des arts, d’un programme de maîtrise interdisciplinaire en études de la francophonie

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme ?
2	Amorcer une réflexion sur la création d’une maîtrise interdisciplinaire au sein du CÉS.	Direction des études supérieures	Décembre 2022	
2	Amorcer une discussion avec Joël Beddows, conseiller spécial en francophonie.	Direction des études supérieures et direction départementale	Décembre 2022	
2	Cibler parmi l’offre de la Faculté des arts des séminaires en français qui pourraient s’inscrire dans un programme de maîtrise interdisciplinaire en études de la francophonie.	Direction des études supérieures et direction départementale	Décembre 2022	
2	Amorcer une discussion avec la direction des études supérieures de départements de la Faculté des arts offrant des séminaires en français qui pourraient s’inscrire dans un programme de maîtrise interdisciplinaire en études de la francophonie.	Direction des études supérieures et direction départementale et directeur.rices des études supérieures de départements de la Faculté des arts	Avril 2023	
3	Préparer une demande de modification majeure pour la création d’un programme de maîtrise interdisciplinaire en études de la francophonie.	Direction des études supérieures et direction départementale et directeur.rices des études supérieures de départements de la Faculté des arts	Septembre 2024	

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D’ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 3 : le CÉPÉS recommande d'inclure des objectifs d'apprentissage qui visent à développer les compétences qui ouvrent les possibilités de carrière au-delà du professorat et de la recherche, ce qui rendra l'offre des programmes plus attrayante et plus pertinente.

Réponse de l'unité : Le CÉS entend inclure des objectifs d'apprentissage professionnalisants à ses programmes d'études supérieures
 Note : cette recommandation a été prise en compte dans l'élaboration de la réponse de l'unité à la Recommandation 1 (mise à jour de l'offre de cours)

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme ?
1	Amorcer une réflexion sur cette question au sein du CÉS.	Direction des études supérieures	Avril 2023	Non
1	Préparer une demande de modification majeure pour la création d'un atelier de méthodologie modulaire et interdisciplinaire axé sur la professionnalisation (voir Recommandation 5).	Direction des études supérieures et direction départementale Analyste du curriculum et des résultats d'apprentissage, Cabinet du vice-Provost, études supérieures et postdoctorales	Octobre 2022	Oui
2	Intégrer des options d'évaluation d'apprentissage par l'engagement communautaire dans la plupart des séminaires offerts par le département.	Direction départementale	Projet-pilote dès septembre 2022	Non

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 4 : le CÉPÉS recommande l'élaboration d'une maîtrise à courte durée par cours, pour aligner l'offre des programmes avec ceux offerts ailleurs au Canada.

Réponse de l'unité : Le CÉS avait déjà entrepris la démarche d'élaboration d'une maîtrise à courte durée par cours.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme ?
1	Préparer une demande de modification majeure pour la création d'un programme de maîtrise à courte durée par cours.	Direction des études supérieures et direction départementale Analyste du curriculum et des résultats d'apprentissage, Cabinet du vice-Provost, études supérieures et postdoctorales	Octobre 2022	Oui

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 5 : le CÉPÉS recommande que l'unité remanie le séminaire de méthodologie pour moderniser le contenu pour mieux refléter les enjeux courants.

Réponse de l'unité : Le CÉS avait déjà entrepris le remaniement de l'atelier de méthodologie.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme ?
1	Préparer une demande de modification majeure pour la création d'un atelier de méthodologie modulaire et interdisciplinaire axé sur la professionnalisation.	Direction des études supérieures et direction départementale Analyste du curriculum et des résultats d'apprentissage, Cabinet du vice-Provost, études supérieures et postdoctorales	Octobre 2022	Oui
2	Poursuivre la consultation des directeur.rices des études supérieures des autres départements de la Faculté des arts afin de leur présenter le projet et de solliciter leur adhésion, si elle fait sens dans leurs programmes d'études supérieures.	Direction des études supérieures et direction départementale	Avril 2023	Non

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 6 : le CÉPÉS recommande que l'unité explore l'élaboration de stages coop pour favoriser le développement professionnel des étudiants.

Réponse de l'unité : Le CÉS entend mettre en place des stages coop pour les étudiant.es des cycles supérieurs.

Note : Le CÉS lancera en septembre 2022 un projet-pilote d'intégration dans un premier séminaire d'une activité d'évaluation fondée sur l'apprentissage par l'engagement communautaire. La collaboration avec l'équipe de l'Apprentissage par l'engagement Communautaire (AEC) permettra déjà de cibler des stages coop qui pourront être proposés aux étudiant.es des cycles supérieurs.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme ?
2	Intégrer des options d'évaluation d'apprentissage par l'engagement communautaire dans la plupart des séminaires offerts par le département.	Direction départementale	Projet-pilote dès septembre 2022	Non
3	Consulter l'équipe responsable pour cibler des stages coop qui pourront être proposés aux étudiant.es des cycles supérieurs.	Direction des études supérieures et direction départementale	Avril 2023	Non
3	Amorcer une discussion avec des partenaires potentiels pour le développement de stages coop.	Direction des études supérieures et direction départementale	Décembre 2023	Non
3	Mettre en place des stages coop destinés aux étudiant.es des cycles supérieurs pour une première année 2024-2025.	Direction des études supérieures et direction départementale	Avril 2024	Non

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 7 : le CÉPÉS recommande que l'unité explore davantage des options d'apprentissage expérientiel dans le contexte des programmes existants.

Réponse de l'unité : Cette recommandation est prise en compte dans les actions proposées pour la Recommandation 6.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme ?

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 8 : le CÉPÉS recommande que l'unité applique des mesures innovantes dans le domaine de l'enseignement pour appuyer les programmes en création littéraire.

Réponse de l'unité : Le CÉS entend renouveler sa demande d'obtention d'un poste de professeur.e régulier.ère, puis bonifier le programme Écrivain.e en résidence

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme ?
1	Notre Département n'a plus aucun professeur apte à diriger des thèses en recherche-crédation, alors qu'il s'agit d'un des axes de recherches et d'études les plus attractifs dans le domaine des études littéraires en ce moment. Il va sans dire que la priorité est de préparer une demande de poste de professeur.e régulier.ère en création littéraire qui fait apparaître le caractère stratégique de cette expertise pour le développement d'initiatives de recherches porteuses, tant au sein de la discipline littéraire francophone que pour les collaborations interdisciplinaires à la Faculté des arts. Le fait de ne pas pouvoir compter sur un professeur APUO dans ce champ d'expertise compromet autant le maintien que le développement.	Direction départementale	Avril 2022 / à renouveler en 2023	Non
2	Bonifier et développer le programme existant (quoique non systématiquement reconduit, faute de fonds assurés) d'écrivain.e en résidence, notamment en explorant l'intérêt de donateurs. La consultation de collègues-directeurs qui ont déjà entrepris ce type de démarche au sein de leur unité pourra nous permettre d'obtenir un meilleur succès.	Direction des études supérieures et direction départementale	Avril 2023	Non

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 9 : le CÉPÉS recommande d’augmenter le nombre de séminaires offerts annuellement pour assurer une formation en lien avec les champs d’intérêt des apprenants.

Réponse de l’unité : L’augmentation du nombre de séminaires offerts annuellement dépend largement de l’embauche de nouveaux.elles professeur.es régulier.ères (voir Recommandation 8). En attendant, l’offre sera revue (voir Recommandation 1).

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme ?
1	Grâce à la contribution de plusieurs professeurs en double affectation, le Département peut s’ouvrir à la collaboration interdépartementale (lorsque cela est possible sans diminuer le niveau de spécialisation attendu des étudiants). Nous avons récemment offert des séminaires en double cote avec le Département de théâtre et nous avons autorisé des étudiants de suivre des séminaires à l’Institut des études féministes et de genre. Nous envisageons d’autres collaborations – notamment avec les départements d’English, lorsque les étudiants sont parfaitement bilingues, avec les départements de Langues et littératures modernes, de Philosophie, puis de Traduction – qui permettraient à nos étudiants d’avoir accès à une plus grande variété de séminaires.	Comité de direction 1 ^{er} cycle; Études supérieures; direction départementale	Au moment de préparer l’offre annuelle de cours, à partir de décembre 2022, puis chaque année.	Non

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D’ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 10 : le CÉPÉS recommande la conception d'un plan de communication entre la Direction de programmes/Bureau des études supérieures et les apprenants incluant retravailler le site Web et le mettre à jour pour faciliter l'accès à l'information critique, pour limiter la frustration auprès des apprenants et professeurs et pour rehausser l'expérience étudiante.

Réponse de l'unité : Le CÉS a déjà entamé le processus de mise à jour du site web.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme ?
1	Mettre à jour l'information disponible sur le site web du département et, surtout, contrer les nombreux impacts négatifs de la récente refonte, qui, loin d'améliorer la situation, a encore accentué nos défis de communication auprès des étudiants actuels.	Direction départementale et Agente de promotion et des communications départementales	Décembre 2022	Non
1	Créer un espace hors-cours sur Brightspace où seront disponibles des documents d'information (parcours-types, protocoles de rédaction et de référencement, etc.) et les formulaires balisant les différents cursus.	Direction des études supérieures	Décembre 2022	Non
1	Rédiger un guide de l'étudiant.e aux études supérieures, dont les éléments principaux se retrouveront par ailleurs intégrés à notre site web restructuré et dynamisé ainsi qu'à notre espace hors-cours Brightspace.	Direction des études supérieures et direction départementale	Décembre 2022	Non

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 11 : le CÉPÉS recommande de standardiser les procédures administratives avec des échéanciers transparents (par exemple, l'évaluation de la thèse) pour augmenter l'expérience étudiante.

Réponse de l'unité : Le CÉS prévoit standardiser les procédures administratives.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme ?
1	Clarifier les procédures administratives et les spécifier dans des documents d'information <i>ad hoc</i> qui seront disponibles sur l'espace hors-cours Brightspace des programmes d'études supérieures du département.	Direction des études supérieures et direction départementale	Décembre 2022	Non
1	Intégrer la présentation de ces informations dans l'atelier de méthodologie.	Direction des études supérieures et direction départementale et professeur responsable de l'atelier de méthodologie	Décembre 2022	Non
1	Revoir l'ensemble des formulaires liés aux diverses étapes du parcours étudiants et en assurer la clarté et l'efficacité administrative.	Direction des études supérieures et direction départementale	Juin 2023	Non

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 12 : le CÉPÉS recommande le développement d'activités qui amplifie le sentiment d'appartenance et l'esprit de corps auprès des étudiants autant que des membres du corps professoral.

Réponse de l'unité : Le CÉS saisira chaque occasion d'organiser des activités pour susciter l'esprit de corps des membres du département.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme ?
1	Créer un poste de responsable étudiant.e de la vie départementale et du recrutement afin d'envisager un programme d'activités et de contribuer à leur organisation.	Direction départementale	Été 2022	Non
1	Concevoir un calendrier de rencontres et de conférences pour l'année 2022-2023. Ce calendrier servira de base au développement de celui des années suivantes. Ces activités seront en partie diffusées en ligne sur les réseaux sociaux, ce qui permettra de renforcer le sentiment d'appartenance des étudiant.e.s de même que d'accroître la visibilité du dynamisme déjà grand au sein du département.	Direction des études supérieures et direction départementale	Automne 2022	Non
1	Relancer le colloque étudiant annuel et rassembler une équipe de volontaires parmi les étudiants des deux cycles.	Direction des études supérieures	Octobre 2022	Non
1	Relancer pour une troisième année consécutive le Club de lecture du département, en partenariat avec l'organisme Les Rendez-vous du premier roman francophone .	Direction des études supérieures	Septembre 2022	Non

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 13 : le CÉPÉS recommande la création d’initiatives qui visent le développement de carrière pour les étudiants de l’unité qui cherchent à mieux comprendre les perspectives professionnelles qui existent pour eux.

Réponse de l’unité : Le CÉS vise à multiplier les initiatives professionnalisantes destinées aux étudiant.es des cycles supérieurs (voir Recommandation 6).

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme ?
1	Le Comité des études supérieures en collaboration avec la direction départementale ont entrepris une révision majeure de la structure de l’atelier de méthodologie, lieu principal d’initiation aux dimensions professionnelles de la formation. La nouvelle formule proposée (voir l’annexe) comptera quatre blocs distincts, dont un consacré entièrement à la dimension professionnelle (académique et non-académique).	Direction des études supérieures et direction départementale Analyste du curriculum et des résultats d’apprentissage, Cabinet du vice-Provost, études supérieures et postdoctorales	Été 2022	Oui

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D’ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 14 : le CÉPÉS recommande une réévaluation des ressources administratives mises à la disposition du Département afin de répondre adéquatement à ses besoins.

Réponse de l'unité : La direction départementale rencontre la directrice administrative de la Faculté des arts sur une base régulière pour l'informer des besoins spécifiques du Département de français et pour évaluer l'efficacité de la nouvelle structure administrative.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme ?
1	Informier l'agente administrative principale à propos de la performance des nouveaux membres de l'équipe administrative, dans la perspective diversifiée de tous les membres du Département : étudiants des trois cycles, professeurs réguliers et à temps partiel.	Direction départementale	Action continue	Non
1	Évaluer les besoins d'appui administratif des membres du Département et trouver des solutions innovantes qui profitent directement aux étudiants et aux professeurs réguliers et à temps partiel (par exemple, grâce au programme de l'AEC).	Direction départementale	Action continue	Non

Cours non offerts depuis plus de trois ans

À la suite de la consultation des professeur.e.s régulier.ère.s du département menée en août 2022, il est apparu que, sur les 26 séminaires que comporte la banque actuelle,

- a) deux devront être supprimés, puisqu'ils n'ont pu être enseignés depuis trois ans étant donné que nous n'avons plus ressources professorales nécessaires : FRA 5508 Approches philologiques des textes (3 crédits) et FRA 5760 Textologie et critique génétique (3 crédits) ;
- b) six séminaires couvrant des périodes historiques (division pertinente pour les cours de premier cycle, mais convenant moins aux cycles supérieurs, davantage orientés sur les approches critiques et théoriques et selon les genres littéraires), dont quatre n'ont pas été enseignés au cours des trois dernières années, seront remplacés par trois séminaires de type « Thème choisi » pour faciliter la constitution d'une offre diversifiée et adaptée aux angles de recherche privilégiés par les collègues : FRA 6701 Littérature du moyen âge (3 crédits) ; FRA 6702 Littérature de la Renaissance (3 crédits) ; FRA 6703 Littérature du XVIIe siècle (3 crédits) ; FRA 6704 Littérature du XVIIIe siècle (3 crédits) ; FRA 6741 Littérature du XIX siècle I (3 crédits) ; FRA 6742 Littérature du XX siècle (3 crédits). Cette proposition doit encore être discutée en comité des études supérieures et présentée à l'Assemblée départementale.

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

- c) de nouveaux séminaires (nombre encore à déterminer) seront ajoutés à l'offre actuelle afin de mieux desservir les intérêts de recherche des professeur.e.s du département et mieux satisfaire les besoins des étudiant.e.s. Le sondage d'août 2022 servira de base au comité des études supérieures pour bonifier son offre de séminaires : des propositions pour la création de premiers séminaires seront soumises à l'automne 2023.

Le rapport d'étape de décembre 2023 précisera les actions réalisées d'ici l'automne, puis celles devant faire l'objet d'une demande de modifications mineures au programme.